

Assemblée générale Écoles d'art et design en lutte

Prises de position des organisations,
des étudiantes et des personnels
réunies en assemblée générale
à l'occasion des assises nationales de l'Andéa :
Demain l'école d'art, Marseille, 5 novembre 2025

Gouvernance

Les EPCC sont un modèle d'établissements publics inadapté aux écoles supérieures d'enseignement artistique, notamment car ils proscrivent une représentation majoritaire des étudiantes et personnels dans les conseils d'administration.

Il ne peut y avoir de gouvernance démocratique de nos écoles sans rééquilibrage de cette représentation.

aussi bien pour le personnel pédagogique qu'administratif, technique ou des bibliothèques.

À ce titre, nous rappelons l'obligation légale des employeurs à réaliser des entretiens annuels d'évaluation professionnelle pour garantir l'accompagnement RH des agentes et permettre leur progression de carrière.

D'une façon urgente et transitoire, nous affirmons la nécessité d'une revalorisation indiciaire pour tous les cadres d'emplois dans l'ensemble des écoles d'art, prise en charge ou compensée par l'État, et d'une généralisation dans les écoles territoriales de règlements du temps de travail du personnel enseignant.

Sur le modèle des délibérations adoptées à l'ESAD TALM et à l'ESAD Pau-Tarbes, il est nécessaire de clarifier que le temps de travail des AEA et PEA s'organise sur 32 semaines annuelles auxquelles peuvent s'ajouter 4 jours de réunions annuelles, et que leurs temps de travail de 20h ou 16h hebdomadaires inclut la totalité des activités pédagogiques : évidemment les cours mais aussi les évaluations, bilans, workshops, concours d'entrée, commissions d'équivalence, journées portes ouvertes, etc.

Nous savons toutes ce qu'il en est de nos activités dites « accessoires », à savoir la préparation des cours, le montage de projets, la conduite de nos activités d'artistes, théoriciennes ou professionnelles de l'art : elles n'ont rien d'accessoire en réalité puisqu'elles sont au fondement de nos pratiques pédagogiques, elles

Statuts et temps de travail des personnels

Que ce soit en écoles nationales ou territoriales, les organisations qui souhaitent œuvrer pour la défense des écoles d'art et design doivent travailler activement, aussi bien nationalement qu'à l'échelle de chaque établissement, à la mise en œuvre des deux objectifs suivants :

1. Pas d'enseignement en écoles d'art et design publiques avec un statut et une grille salariale inférieurs aux maîtresses de conférence en école d'architecture, quitte à ce qu'il soit nécessaire, pour aller vers cette harmonisation par le haut, de redéfinir certaines de nos modalités d'organisation pédagogiques et les actuelles distinctions entre TAP / AEA / PEA / PEN / cursus supérieurs / cours publics.
2. Titularisation des contractuelles et alignement de la progression salariale des contractuelles sur les titulaires,

ne sont pas quantifiables, et n'ont pas à l'être, les AEA / PEA / PEN n'étant pas soumis à la logique des 1607h de travail par an comme y sont contraintes les autres agent·es de la fonction publique suite à une réforme inique en 2021. Leur statut, bien que peu défini, est le seul existant, et il est dérogatoire.

Quant à l'annualisation du temps de travail, on sait qu'elle est interdite dans la fonction publique territoriale, et l'on se demande bien pourquoi puisqu'elle est possible dans la fonction publique d'État. Cependant, travailler 4 jours par quinzaine ou faire un workshop de 2 semaines consécutives relève de l'aménagement du temps de travail et non de l'annualisation. Ces aménagements ne sont pas seulement au bénéfice des enseignant·es mais aussi des étudiant·es, ils sont légaux, et il n'y a aucune raison de les entraver.

Qu'on ne s'y trompe pas, à l'heure de la révision des règlements intérieurs des personnels des établissements et à l'heure de restrictions budgétaires massives, les intérêts des personnels et ceux des directions divergent : si nos directions n'ont pas les moyens d'embaucher, elles chercheront à nous faire travailler plus, pour des salaires, nous le rappelons, qui ne sont pas à la hauteur de nos missions.

Recherche

Nous voulons l'adéquation de nos statuts avec nos missions de recherche, condition *sine qua non* pour pouvoir répondre aux injonctions du ministère et aux critères d'évaluation de l'HCERES.

Nous voulons une recherche autonome et située, la reconnaissance de la valeur de notre production scientifique, de nos épistémologies critiques, de nos méthodologies expérimentales et de notre expertise spécifique quant à la recherche-crédation.

Nous voulons des conseils scientifiques transparents, paritaires et démocratiques, et des coordinations de la recherche occupées par des personnes reconnues pour leurs compétences en matière scientifique.

Nous voulons être considérées comme des pairs, des partenaires, des chercheur·es avec qui échanger d'égal à égal et non plus des originaux en charge d'égayer le quotidien jugé trop morne des universitaires.

Nous voulons rompre avec les rapports

de vassalité avec l'université ou le CNESER qui accrédite nos établissements et nos projets sans les connaître.

Nous voulons un accès inconditionnel à toutes les minorités dans nos équipes de recherche et l'accueil sans contrepartie, ni condescendance des chercheur·es du monde entier, en pleine conscience de la richesse de nos échanges, et pas sur le mode de *visiting professor* ou *researcher* en charge de se substituer aux contractuel·les déjà en place.

Nous voulons l'évaluation de tous les partenariats institutionnels publics et privés pour penser une politique de financement et d'échange éthique et sans compromis.

Nous voulons pour cela une structuration et une cartographie des moyens propres aux écoles pour organiser collectivement notre inscription dans la recherche au national comme à l'international.

Nous voulons des financements propres dans tous les sens du terme.

VSS

Pas d'agresseur·es,
et en particulier pas d'agresseurs,
dans nos écoles!

Ne faites pas reposer la charge
de l'éducation contre les VSS
sur ceux qui en sont victimes.
Protégez-les!

Documentez-vous, éduquez-vous!

Ne silenciez pas, ne menacez pas,
ne reprimez pas ceux
qui affrontent les VSS,
qui prennent la parole
et qui agissent pour les dénoncer!

Ne déplacez pas le problème
en recasant les agresseurs
d'une école à l'autre!

Comprenez que le problème
est systémique!

Discriminations

« Ha c'est bien, ça fait exotique »
« Ha c'est bien, ça fait tribal »
« Redouane, ha c'est Reda enft, ok »
« Mais attend, t'es une fille ou un garçon ? »
« Oh, ça va la promo des dépressifs. »
« T'énerve pas comme ça, c'est pas tes hormones qui parlent ? »
« C'est pas à l'école de s'adapter aux handicapés, c'est aux handicapés de s'adapter à l'école. »
« Maintenant on nous reproche d'être blanc »

Tous ces mots ont été entendus dans la bouche de profs, d'étudiantes, d'administratrices. Et ces mots ne sont que la surface des violences quotidiennes, racistes, validistes, sexistes, transphobes et queerphobes que certaines d'entre nous vivons au quotidien.

Les écoles d'art font comme si elles étaient engagées, critiques, woke même : c'est pas vrai. C'est pas vrai dans les recrutements : des étudiantxs aux profs, la majorité écrasante reste blanche, valide, cis, hétéro ; une sociologie qui ne reflète pas la démographie du territoire dont pourtant, les écoles d'art devraient être représentatives. Cela crée des fossés de savoirs, et des ignorances souvent brutales pour les quelques personnes minorisées qui passent au travers des mailles.

Les directions peuvent mieux faire : en veillant à ne pas reproduire ces discriminations à l'embauche ou au concours (Combien de personnes blanches avez-vous embauchées dans les dernières années ? Combien de personnes valides ?), en interdisant les représailles contre les personnes qui se plaignent des discriminations (combien de fois ce sont les étudiantes agressées qui sont parties plutôt que leurs agresseurs?), en rendant les espaces accessibles (conforts des assises, créations d'espaces de repos, interprétariat en LSF, adaptation des contenus en FALC), et en développant des bonnes pratiques d'accueil (toutes les écoles devraient avoir les outils administratifs adaptés pour que les prénoms et pronoms choisis soient les seuls à apparaître sur les fiches étudiantxs ; les adaptations des emplois du temps devraient être accordées sans passer par l'attestation handicap de la MDPH).

Les profs peuvent mieux faire : en s'éduquant et en se formant et en se rendant capables d'accompagner les étudiantxs. Ce n'est pas aux étudiantxs de faire votre éducation, ni de prendre soin de votre fragilité ou de votre honte d'ignorer ; c'est à vous (qui êtes salariéxs pour ça) d'apprendre à adapter vos savoirs au monde

tel qu'il existe. La charge raciale (gérer vos remarques, gérer les temps où vous vous confondez avec nos autres camarades raciséxs, gérer votre ignorance) nous épuise. L'eurocentrisme, l'hétérocentrisme et le validocentrisme de vos histoires, de vos références et de vos imaginaires, nous empêchent de grandir.

Directrices, profs : invitez des artistes raciséxs, queers, trans, handixs. Invitez-les à des conférences, à des workshops, à être jurys, à être vos collègues. Si vous n'en connaissez pas, ou si vous ne connaissez que quelques têtes d'affiche que vous tokenisez, c'est un problème, et vous avez du boulot.

Tout le monde n'a pas les mêmes capitaux (sociaux culturels économiques) et l'école devrait nous permettre de respirer autrement, pas nous foutre la tête sous l'eau d'une même domination culturelle bourgeoise blanche dont les écoles sont les vectrices.

Les écoles d'art font comme si elles étaient engagées, et pendant ce temps-là, les agresseurs restent au pouvoir. On a besoin d'un vrai engagement : des politiques d'embauche et du courage administratif face aux agresseurs et aux discriminations.

Professionnalisation et continuité de revenus

Nous regrettons que les questions de statut et de continuité de revenus n'aient pas été abordées directement en lien avec la professionnalisation. Que la reconnaissance du travail et de sa rémunération ne soit pas abordé de façon suffisamment concrète – contribuant à maintenir les mythes rattachés au romantisme et à la bohème. Tout comme nous regrettons que toutes les diversités de pratiques et de métiers ne soient pas prises en compte.

Il nous paraît indécent que l'Andéa invite un artiste militant à parler des questions de professionnalisation tout en refusant de le rémunérer. L'Andéa se doit de se montrer exemplaire et d'encourager les bonnes pratiques. Elle se doit également de prendre position publiquement et franchement pour la continuité de revenus des artistes autrice : il en va de l'avenir de ses étudiantes.

Le succès populaire de la continuité de revenus et la victoire syndicale et sociale obtenue hier à l'assemblée nationale au sujet de la gouvernance de la sécurité sociale des artistes autrices nous

montrent qu'il est primordial de nous fédérer. Seule la mobilisation des concernées nous permettra de pousser la continuité de revenus jusqu'à la victoire et d'obtenir de nouveaux droits sociaux.

Les exemples belges et plus récemment irlandais nous encouragent à poursuivre le combat.

Andéa

Nous faisons le constat que l'Andéa joue un rôle contreproductif pour l'avenir des écoles d'art, du fait du manque de clarté de ce qu'elle défend et de qui elle représente.

Admettons que l'Andéa participe à la réflexion entre pairs sur ce que sont les écoles d'art et design. Mais elle ne peut jouer de rôle représentatif de par son fonctionnement même. Que ce soit volontaire ou non, les conséquences sont les mêmes. Le sort des écoles d'art et design ne s'améliorera pas en se berçant de l'illusion d'une grande communauté d'intérêts entre

toutes les actrices du champ alors qu'il y a en réalité des intérêts divergents entre décideurs politiques, employeurs, personnels et étudiantes.

Le problème principal n'est pas l'existence de ces divergences mais leur déni, qui entrave toute possibilité de dialogue social réel au sein des écoles d'art et avec leurs tutelles politiques.

Réunissons nos ministères de tutelle, une conférence des présidentes d'établissements et un collège ou une association des directrices d'écoles d'art (comme cela existe à l'université ou dans les écoles d'architecture), des syndicats de personnels et d'étudiantes, chacun et chacune dans leur rôle, et nous pourrions travailler à des évolutions assurément plus acceptables que le borbier dans lequel nous sommes enlisées depuis 20 ans.

Écoles d'art et design en lutte
La Buse / Le Massicot / Snap CGT
Snéad CGT / Staa-CNT-SO